

Un deal entre IVG et embryon ?

MAJORITÉ La piste a été évoquée au MR

La controverse sur la dépénalisation de l'avortement (nos éditions de mercredi) agite la majorité fédérale. On résume : plusieurs propositions de lois, émanant des rangs socialistes, verts et libéraux flamands (certaines sont au frigo depuis plus d'un an) reviennent à l'avant-plan dans le débat public, et seront bientôt à l'agenda de la commission Justice de la Chambre, dans une semaine en principe. Problème pour les suédois ? Oui. L'on présume que les libéraux du nord comme les francophones, sont favorables à la réforme au moins dans sa forme minimale : sortir l'IVG (l'interruption volontaire de grossesse) du Code pénal. Mais l'on sait qu'en revanche, les chrétiens-démocrates du CD&V ainsi que la N-VA sont ou bien hostiles ou bien pas chauds. Précision : une majorité alternative (à la suédoise) existe sur papier, alliant rouges, verts, et une partie des bleus, elle pourrait voter le texte au parlement, mais cela générerait des tensions insupportables dans la suédoise. On peut comprendre. D'où, pour l'instant, le statu quo. Intenable à terme, puisque le débat, on l'a dit, sera bientôt à l'ordre du jour de la commission Justice, où chacun devra se positionner.

Que faire ? Les députés libéraux-réformateurs se sont retrouvés pour discuter de tout cela mercredi avant la séance plé-

nière au parlement fédéral, en présence de Charles Michel. Pour constater que la plupart d'entre eux sont favorables au fond au retrait de l'IVG du Code pénal, pour s'inquiéter du blocage dans la majorité fédérale, et pour évoquer ensemble – ce fut un échange de vues, pas davantage à ce stade – les pistes éventuelles afin de tenter d'atterrir sans dommage dans cette affaire.

Dont celle-ci : concéder au CD&V des avancées à propos du « statut de l'embryon », en échange d'un assouplissement des chrétiens-démocrates sur la dépénalisation de l'IVG. À savoir : le CD&V plaide en faveur d'une reconnaissance symbolique des bébés nés sans vie avant six mois de grossesse, on touche là au statut de l'embryon, il faudra abaisser le seuil à partir duquel celui-ci est reconnu comme enfant. Notons que cette réforme dans le domaine éthique est prévue explicitement dans l'accord de gouvernement, ce qui n'est pas le cas pour la dépénalisation de l'avortement. Des avancées dans ce dossier pourraient-elles rouvrir le jeu sur l'IVG ? Les milieux laïques sont sur pied de guerre, considérant que cela... restreindrait le droit à l'avortement. Et il faut préciser que les bleus ont refusé jusqu'à présent d'envisager toute modification législative ayant trait à l'embryon. ■

DAVID COPPI